

**MGI GROUPE**  
**COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2011**

---

***SOMMAIRE***

- BILANS
- COMPTES DE RESULTAT
- METHODES COMPTABLES ET NOTES EXPLICATIVES

## Méthodes comptables et notes explicatives

### Annexe aux comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011

- o Nature et description de l'activité

Le groupe M.G.I. propose une gamme complète de systèmes d'impressions numériques à destination des professionnels de l'imprimerie et des arts graphiques.

- o Règles et méthodes comptables

#### *Principes de consolidation*

Les comptes consolidés présentés ont été préparés pour les besoins du marché Alternext de la société M.G.I.SA

Le règlement n° 1606/2002 du comité de réglementation comptable européen impose l'utilisation des normes comptables internationales IFRS dans les comptes consolidés des sociétés dont les titres sont admis sur un marché réglementé pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005.

N'étant pas soumise à cette obligation car n'étant pas cotée sur un marché réglementé M.G.I.SA a opté pour une présentation des comptes consolidés selon les principes comptables généralement admis en France et conformément au règlement CRC 99-02.

Les états financiers des Sociétés dans lesquelles M.G.I. SA exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles MGI SA n'exerce pas directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les incidences des transactions entre les Sociétés du groupe sont éliminées.

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidés sont consolidées sur la base des comptes arrêtées au 31 décembre 2011 en harmonie avec les principes comptables retenus par le groupe.

#### *Périmètre de consolidation*

Les compte consolidés comprennent les sociétés suivantes :

Nom de la société	Méthode de consolidation	Intérêts (%)	Contrôle (%)	Pays d'activité
MGI. SA	Société Mère	N/A	N/A	France
MGI USA Inc	Intégration Globale	100%	100%	Etats unis
DESCARTES TECHNOLOGIES	Intégration Globale	99 %	99 %	France
KÖRA-PACKMAT	Mise en équivalence	35 %	35 %	Allemagne
INKJET TECHNOLOGY	Mise en équivalence	25 %	25 %	France

#### *Conversion des états financiers et des transactions libellés en monnaie étrangère.*

Les bilans des Sociétés étrangères sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice à l'exception des composantes de la situation nette, qui sont converties aux cours historiques. Les comptes de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice. Les différences de conversion en résultant sont inscrites directement dans les capitaux propres en réserve de conversion.

Les opérations en devises sont converties au taux du jour de la transaction. Les dettes et créances libellées en devises sont converties au cours en vigueur à la date d'établissement des comptes.

Les différences de change dégagées à cette occasion sont comptabilisées en compte de résultat.

#### ***Ecarts d'acquisition***

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des Sociétés consolidées et la quote-part du Groupe dans leur actif net réestimé à sa juste valeur et mis en harmonie avec les principes comptables du groupe à la date des prises de participation.

#### ***Immobilisations incorporelles***

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les logiciels acquis sont amortis sur le mode linéaire sur 1 an.

Les brevets sont amortis sur le mode linéaire sur 5 ans.

#### ***Frais de recherche et développement***

L'ensemble des frais de recherche et de développement engagé par les Sociétés du groupe est intégralement comptabilisé en charges au titre de chaque exercice.

Seul le coût de développement du prototype d'une famille de machine est activé et amorti entre 5 et 20 ans.

Pour ces prototypes les critères suivants ont été remplis :

- Evaluation des avantages économiques futurs
- Coûts nettement individualisés.

#### ***Immobilisations corporelles***

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les frais d'entretien et de réparations sont constatés en charge dans l'exercice.

Les amortissements sont calculés sur le mode linéaire sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations. Ces durées sont principalement les suivantes :

Concessions et droits :	linéaire sur 5 ans
Constructions :	linéaire sur 10 et 15 ans
Matériel de bureau :	linéaire sur 3 ans.
Mobilier de bureau :	linéaire sur 5 ans.
Agencements, installations :	linéaire sur 5 ans.
Matériel destiné à la recherche :	linéaire sur 5 à 20 ans.
Matériel de transport :	linéaire sur 2 à 5ans.

Les immobilisations dont le groupe dispose au travers de contrats de crédit-bail sont comptabilisées comme des acquisitions en pleine propriété. Ces immobilisations sont amorties selon la méthode décrite ci-dessus et la dette correspondante figure au passif.

#### ***Immobilisations financières***

Les immobilisations financières sont représentatives de dépôts et de cautionnements, comptabilisées à leur valeur historique.

### ***Stocks***

Les stocks sont constitués à la fois de stations d'impression numériques, de consommables et de produits en cours de réalisation.

Les encours de production et les produits finis sont valorisés au coût de production qui comprend les consommations de matières premières, les coûts de main d'œuvre et les coûts de sous-traitance.

Les stocks de matières premières et de marchandises sont valorisés au prix d'achat moyen pondéré.

### ***Clients et comptes rattachés***

La Société commercialise ses services auprès d'une clientèle composée pour l'essentiel de professionnels de l'imprimerie, reprographie et grands comptes. La société évalue périodiquement le risque crédit et la situation financière de ses clients et provisionne les pertes potentielles sur créances non recouvrables. Le montant de ces pertes est resté dans les limites anticipées par la Direction.

De plus pour chaque nouveau client et pour son chiffre d'affaires consommables une demande d'agrément crédit plafonnée à 16 000 € est présentée à notre compagnie d'assurance.

### ***Trésorerie***

La société possède des comptes libellés en devises. Il est procédé à leur conversion au taux de clôture de l'exercice.

Les écarts de change (produits ou charges) sont constatés en résultat de l'exercice.

Les excédents de trésorerie sont réinvestis en valeurs mobilières de placement (VMP).

### ***Chiffre d'affaires***

Le chiffre d'affaires est composé des éléments suivants :

- Ventes de matériel (stations d'impression numérique)
- Prestations de services (maintenance, formation...)
- Ventes de marchandises (consommables, matériel informatique)

Le chiffre d'affaires issu de la vente de matériels et de marchandises est reconnu à la livraison.

Le chiffre d'affaires issu de la maintenance et du SAV est reconnu prorata temporis sur la durée du contrat. Ce principe entraîne la constatation de produits constatés d'avance pour la partie de la facturation relative à la période postérieure à la date de clôture.

### ***Résultat exceptionnel***

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-réurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du groupe.

### ***Impôt sur les sociétés***

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporaires existant entre le résultat retraité pour être mis en harmonie avec les principes comptables du groupe et le résultat fiscal de chaque entité consolidée.

L'impôt différé est calculé au taux en vigueur à la fin de l'exercice.

### *Avantages au personnel*

Conformément aux dispositions de la loi française, la Société s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

L'évaluation de la provision pour indemnité de départ à la retraite a été déterminée suivant un calcul actuariel à partir des éléments suivants : âge de départ à la retraite, probabilité de départ avant la retraite, hypothèse de mortalité, taux de progression des salaires jusqu'au départ à la retraite et taux d'actualisation financière.

Les engagements en matière de retraite sont comptabilisés en charge, leur montant au 31 décembre 2011 est de 83 004 €.

M.G.I.SA n'est pas concerné par d'autres avantages au personnel à l'exception du droit à la formation, dont le montant a été considéré comme non significatif.

### *Information sectorielle*

La nature de l'activité du groupe M.G.I.SA permet de définir les secteurs suivants :

- le premier niveau d'information sectoriel est organisé par secteur géographique sur la base de la localisation de ses clients.
- le second niveau d'information sectoriel est organisé par secteur d'activité : imprimantes, consommables et divers

KE

<b>ACTIF</b>					<b>au 31 décembre</b>			
	<b>2011</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>				
Ecart d'acquisitions net	541							
Immobilisations incorporelles nettes	226	198	125	28				
Immobilisations corporelles nettes	11 414	8 682	6 260	4 374				
Immobilisations financières nettes	550	133	108	67				
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>12 731</b>	<b>9 013</b>	<b>6 493</b>	<b>4 469</b>				
Stocks en cours	9 428	7 526	5 543	4 640				
Clients et comptes rattachés	2 085	3 960	5 550	3 564				
Autres créances	1 646	1 690	1 114	581				
Impôts différés actifs	430	410	366	371				
Disponibilités	4 331	4 786	4 124	6 120				
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>17 920</b>	<b>18 372</b>	<b>16 697</b>	<b>15 276</b>				
Charges constatées d'avance	226	140	153	138				
Ecart de conversion actif	-	-	-	-				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>30 877</b>	<b>27 525</b>	<b>23 343</b>	<b>19 883</b>				

<b>PASSIF</b>					<b>au 31 décembre</b>			
	<b>2011</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>				
Capital	4 692	4 692	4 516	4 391				
Primes d'émission	6 280	6 287	6 480	5 862				
Réserves consolidées	11 160	7 907	5 372	2 532				
Réserves de conversion	22	197	5	71				
Résultat de l'exercice	3 209	2 885	2 536	2 852				
<b>Total capitaux propres du groupe</b>	<b>25 363</b>	<b>21 968</b>	<b>18 899</b>	<b>15 708</b>				
<i>Capitaux minoritaires hors groupe</i>	1	1						
<b>Avances conditionnées OSEO</b>	<b>45</b>	<b>250</b>	<b>450</b>	<b>350</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>83</b>	<b>72</b>	<b>58</b>	<b>40</b>				
Emprunts et dettes financières	1 589	1 148	990	49				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 036	2 313	1 893	2 973				
Dettes sociales et fiscales	851	842	834	531				
Autres dettes	729	787	19	39				
<b>Total des dettes</b>	<b>5 205</b>	<b>5 090</b>	<b>3 736</b>	<b>3 592</b>				
Produits constatés d'avance	180	143	200	193				
Ecart de conversion passif		1						
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>30 877</b>	<b>27 525</b>	<b>23 343</b>	<b>19 883</b>				

KE

au 31 décembre

	2011	2010	2009	retraité du CIR 2008
Chiffres d'affaires	22 434	19 077	17 161	15 555
Autres produits d'exploitation	5 518	5 161	3 263	3 709
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>27 952</b>	<b>24 238</b>	<b>20 424</b>	<b>19 264</b>
Achats et variation de stocks	11 505	10 362	8 013	7 289
Autres charges externes	5 478	4 843	4 356	3 458
Impôts et taxes	390	334	300	292
Charges de personnel	4 687	4 252	3 748	3 555
Dotations aux amortissements	1 327	900	757	832
Dotations aux provisions	281	143	35	49
Autres charges	127	32	10	1
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>23 795</b>	<b>20 866</b>	<b>17 219</b>	<b>15 476</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>4 157</b>	<b>3 372</b>	<b>3 205</b>	<b>3 788</b>
Produits financiers	152	426	582	459
Charges financières	235	350	455	409
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>83</b>	<b>76</b>	<b>127</b>	<b>50</b>
<b>RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES</b>	<b>4 074</b>	<b>3 448</b>	<b>3 332</b>	<b>3 838</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>32</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>55</b>
<b>RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES AVANT IMPOT</b>	<b>4 042</b>	<b>3 442</b>	<b>3 326</b>	<b>3 783</b>
Impôts société	- 842	- 607	- 784	- 938
Crédit d'impôt	4	6		3
Impôt différé	20	44	6	4
Impôts sur les sociétés	- 818	- 557	- 790	- 931
Résultat des sociétés mise en équivalence	- 15			
<b>RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES</b>	<b>3 209</b>	<b>2 885</b>	<b>2 536</b>	<b>2 852</b>

*Cabinet Frédéric NABET*  
172, rue de Courcelles 75017 PARIS

EXPERT COMPTABLE D.P.L.G INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DE LA REGION  
PARIS - ILE DE FRANCE.  
COMMISSAIRE AUX COMPTES A LA C.R.C.C DE PARIS, INSCRIT SUR LA LISTE DE LA COUR D'APPEL.

---

---

EXPERTISE COMPTABLE ET COMMISSARIAT AUX COMPTES

AUDIT ET CONSEIL

<b>M.G.I</b>
--------------

**S.A Au Capital de 4 691 984€**  
**161, avenue de Verdun**  
**94 204 IVRY-SUR-SEINE**

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**COMPTES CONSOLIDES**

**Exercice clos le 31 Décembre 2011**

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confié par votre Assemblée Générale,  
nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011,  
sur :

- Le contrôle des comptes consolidés de la Société **MGI SA**, tels qu'ils sont joints  
au présent rapport.
- La justification de nos appréciations.
- La vérification spécifique prévue par la Loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.  
Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces  
comptes.

**I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel  
applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences  
permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne  
comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de  
sélection, les éléments justifiant des montants et information figurant dans les  
comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables  
suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des  
comptes.

---

---

Téléphone : 01.43.80.33.37. Télécopieur : 01.43.80.11.06  
E-mail : f.nabet@cabinet-nabet.com  
N° Siret : 42473216200021



*Cabinet Frédéric NABET*  
172, rue de Courcelles 75017 PARIS

EXPERT COMPTABLE D.P.L.G INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DE LA REGION  
PARIS - ILE DE FRANCE.  
COMMISSAIRE AUX COMPTES A LA C.R.C.C DE PARIS, INSCRIT SUR LA LISTE DE LA COUR D'APPEL.

---

---

EXPERTISE COMPTABLE ET COMMISSARIAT AUX COMPTES

AUDIT ET CONSEIL

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## **II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes consolidés pris dans leur ensemble, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

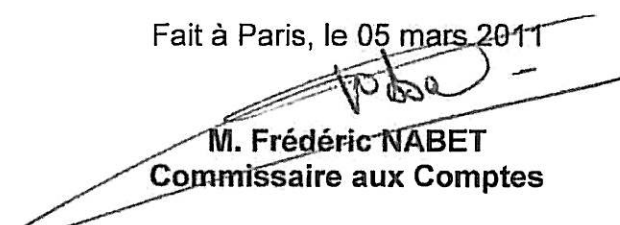
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, à la vérification spécifique prévues par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 05 mars 2011



**M. Frédéric NABET**  
**Commissaire aux Comptes**